

Règlement de la Promotion « Meilleur Prix sur les Lanières et Bandanas »

§1 Dispositions générales

1. L'organisateur de la promotion « Meilleur Prix sur les Lanières et Bandanas » (ci-après : « Promotion ») est Tedgifted TGL POLAND sp. z o.o., dont le siège est situé à Plewiska, ul. Żytnia 3, 62-064 Plewiska, NIP : 7831664350, REGON : 301624354.
 2. La Promotion est valable du 21 novembre à 12h00 au 31 décembre 2024 à 12h00 inclus.
 3. La Promotion concerne les commandes suivantes :
 - a) lanières publicitaires – un maximum de 5000 unités par commande, (pas plus de 5000 unités par jour)
 - b) bandanas publicitaires – un maximum de 10 000 unités par commande. (pas plus de 10 000 unités par jour)
 4. La promotion s'applique uniquement aux commandes placées par des personnes morales enregistrées légalement en UE ou au Royaume-Uni, à l'exclusion de la Pologne
-

§2 Conditions de participation

1. Peut participer à la Promotion toute personne morale exerçant une activité commerciale, enregistrée comme client de l'Organisateur et possédant un compte sur tedgifted.com (ci-après : « Client »), et qui :
 - a) présente à l'Organisateur une contre-offre tarifaire reçue d'un autre fournisseur, portant sur des produits et des conditions identiques à ceux de la commande passée auprès de l'Organisateur.
 2. L'Organisateur s'engage à offrir au Client un prix inférieur à celui indiqué dans l'offre présentée de l'autre fournisseur.
 3. La Promotion ne couvre pas :
 - a) les offres tarifaires reçues de fabricants chinois,
 - b) les produits et services autres que ceux mentionnés au §1 alinéa 3.
-

§3 Procédure pour bénéficier de la Promotion

1. Pour bénéficier de la Promotion, le Client doit :
 - a) contacter son chargé de compte ou le service commercial de Ted Gifted par email ou téléphone (les adresses email et numéros de téléphone sont disponibles sur le site tedgifted.com),
 - b) fournir à l'Organisateur une preuve de l'offre tarifaire de l'autre fournisseur
 - c) passer commande conformément aux conditions définies au §1 alinéa 3.

2. L'offre présentée du concurrent doit :
 - a) concerner des produits identiques (même type, matériau, dimensions, technologie d'impression), et
 - b) être valide à la date de la commande passée auprès de l'Organisateur.
 3. L'Organisateur se donne le droit de vérifier l'authenticité de l'offre présentée du concurrent et se réserve le droit de refuser la réalisation de la commande dans le cadre de la Promotion si l'offre concurrente ne respecte pas les conditions de la Promotion.
-

§4 Exclusions

1. La Promotion ne peut être cumulée avec d'autres promotions, remises ou offres spéciales de l'Organisateur.
 2. La Promotion ne couvre pas les commandes dépassant les limites quantitatives définies au §1 alinéa 3.
 3. L'Organisateur se réserve le droit d'exclure de la Promotion les offres provenant de fabricants chinois, quelle que soit leur teneur.
 4. Le nombre maximum de commandes saisies par le client dans le cadre de la promotion est 3 commandes
 5. Le délai de réalisation de chaque commande est confirmé par le responsable du compte du client
 6. L'Organisateur se réserve le droit d'annuler la réalisation de la commande dans le cadre des conditions de la promotion, sans indication de motif, si sa mise en oeuvre serait incompatible avec les intérêts de l'Organisateur.
-

§5 Dispositions finales

1. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le Règlement ou de mettre fin à la Promotion plus tôt pour des raisons importantes, sous réserve d'en informer préalablement sur le site tedgifted.com.
2. Tout litige relatif à cette Promotion sera réglé par le tribunal compétent par le siège de l'Organisateur.
3. Le Règlement entre en vigueur à la date de début de la Promotion.